

Luxembourg, le 1^{er} août 2023

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Économie:

« Dans sa News Letter de juillet 2023 le président du Syndicat des P&T renvoie sur une enquête climat interne 2023 qui a été réalisée auprès de POST Luxembourg. D'après ces assertions les « « les résultats sont sans aucun doute catastrophiques et nécessitent des mesures urgentes. » »

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre:

- *Est-ce que M. le Ministre peut confirmer les résultats de cette enquête ?*
- *Dans l'affirmative, quelles mesures devraient être prises afin de donner suite à cette enquête ?»*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gusty GRAAS
Député

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07
dp@dp.lu
www.dp.lu



Réponse de Monsieur le ministre de l'Économie, Franz Fayot, à la question parlementaire n°8200 du 1. août 2023 de Monsieur le Député Gusty Graas au sujet des enquêtes sur le climat interne auprès de POST Luxembourg

POST Luxembourg réalise à intervalles réguliers des enquêtes sur le climat interne. L'entreprise précise que l'analyse des résultats lui permet de rester régulièrement informée sur le ressenti de ses salariés et de prendre, le cas échéant, les mesures qui s'imposeraient. Le format des questions posées assure la comparabilité des résultats dans le temps.

Concernant les résultats de l'enquête « climat interne 2023 », publiés sur le site Intranet de POST Luxembourg, sur l'ensemble des questions posées, 63% des employés sont satisfaits ou très satisfaits, en outre 69% des collaborateurs sont fiers de travailler pour l'entreprise POST.

Les résultats de l'enquête mentionnée ont été soulevés lors de la dernière réunion du Conseil d'administration de POST Luxembourg en juillet. La Direction générale, sur base d'une analyse détaillée des réponses, a indiqué qu'elle mettra sur pied, comme par le passé et en concertation avec les représentants du personnel, un plan d'action sur les points où cela s'avérerait nécessaire.

Luxembourg, le 29/08/2023

Le Ministre de l'Économie

(s.) Franz Fayot